

## Perment du Compagnon

*Je m'engage devant Saint Vincent à  
me conduire en fidèle et franc  
Compagnon du Beaujolais et à en  
pratiquer les vertus, mon devoir est :  
D'aimer notre pays.  
De travailler au maintien de ses  
traditions d'hospitalité, de sagesse et  
de bonne humeur.  
De faire connaître la beauté de ses  
sites et l'intérêt qui s'attache à ses  
vieilles églises, à ses châteaux  
anciens, témoins de son passé durant  
lequel a soufflé l'esprit de ses  
artistes et de ses compagnons  
maîtres d'œuvre.  
D'apprécier et de propager les  
produits de nos vignes.  
D'honorer enfin ses rudes vigneronns  
qui, par leur vaillance, font la  
prospérité et la renommée de la  
Patrie Beaujolaise.*

